

# Les salariés de l'audiovisuel et du spectacle vivant

## Exploitation des DADS 2005

16 mai 2008

Commission permanente sur l'emploi du CNPS  
Département des études, de la prospective et des statistiques

# Plan

- Présentation du champ
- Le secteur du spectacle - les données traitées
- Approfondissement sur les salariés de l'audiovisuel et ceux du spectacle vivant
- Conclusion

# Présentation du champ

16 mai 2008

Commission permanente sur l'emploi du CNPS  
Département des études, de la prospective et des statistiques

# Rappel sur les DADS

- Les Déclarations Annuelles de Données Sociales (DADS) sont une source administrative
- Formalité à accomplir par toute entreprise employant des salariés
- Ce sont chaque année quelque 50 millions de déclarations correspondant à un peu moins de deux millions d'établissements employeurs
- Le champ de l'exploitation des DADS exclut les agents des organismes de l'État, les services domestiques ainsi que les activités extra-territoriales : le champ de l'exploitation des DADS recouvre donc l'essentiel du secteur privé et semi-public

# Le champ de l'étude

- Cette étude a été effectuée sur l'année 2005
- Il s'agit d'une approche sectorielle et non par profession.
- A ainsi été retenu l'ensemble des salariés ayant travaillé au moins une heure dans le champ du spectacle (selon la liste de code NAF définissant les activités de l'audiovisuel et du spectacle vivant)
- On a de plus retenu l'ensemble de leurs activités en dehors du champ

# Les précautions d'usage

- La source DADS ne contient pas de variables définissant le type de contrat (CDI, CDD,...) : il n'est donc pas possible d'y repérer directement les salariés permanents, ni les intermittents (CDD d'usage)
- La connaissance précise du volume d'heures de travail effectué par le salarié permet en revanche une "approche" fiable du concept de permanence à temps complet (autour de 1600 heures annuelles) et une "approche" de l'intermittence (autour de 500 heures annuelles)

# Le concept de « postes » - 1

- Chaque ligne de la base représente un couple individu-établissement appelé « poste »
- L'INSEE détermine des postes annexes et non annexes, à partir de trois variables : rémunération, nombre d'heures salariés et durée d'emploi
- l'idée de l'INSEE est de ne retenir que les « vrais » emplois
- c'est-à-dire qui contribuent de manière non négligeable à l'appareil productif

# Le concept de « postes » - 2

- Un poste se compose d'une ou plusieurs périodes de travail
- On peut assimiler une période de travail à un contrat
- Cependant, il y a au maximum deux périodes renseignées dans la base :
  - la plus importante (en terme de revenu ou de temps de travail)
  - et l'agrégation des autres périodes
- on connaît cependant le nombre de périodes par poste

# Partie introductive

Le secteur du spectacle

-

Les données traitées

Ministère

Culture  
Communication



16 mai 2008

Commission permanente sur l'emploi du CNPS  
Département des études, de la prospective et des statistiques

Ministère  
Culture  
Communication

# Le secteur du spectacle

- 498 716 individus ont travaillé dans le champ du spectacle en 2005 (en 2004, 494 000 individus)
- ils représentent 1 095 000 postes dont 817 000 postes uniquement spectacle, soit 2,2 postes (spectacle et hors spectacle) par individu
- 2 032 434 périodes, soit 1,9 périodes par poste et 4,1 périodes par individu
- et 259 671 534 heures, soit 521 heures par individu

# Le secteur du spectacle

- Ils ont travaillé dans 32 221 établissements du spectacle, se répartissant en 29% d'établissements du secteur de l'audiovisuel et 71% d'établissements du spectacle vivant
- L'effectif moyen de ces établissements est de 5 individus, avec un effectif médian de 1
- Les établissements sont situés pour un tiers en Ile-de-France
- 59% de sociétés, 35% d'associations

# Le secteur du spectacle

- Temps de travail dans le spectacle : en moyenne, 521 heures, mais la médiane à 160 heures (rappel en 2004 : moyenne à un peu moins de 500, et médiane à 124).

# Première partie

## Le secteur de l'audiovisuel

16 mai 2008

Commission permanente sur l'emploi du CNPS  
Département des études, de la prospective et des statistiques

# 1 - les établissements de l'audiovisuel

16 mai 2008

Commission permanente sur l'emploi du CNPS  
Département des études, de la prospective et des statistiques

# Les établissements de l'audiovisuel - 1

- 9 381 établissements de l'audiovisuel en 2005 appartenant à 8 596 entreprises
- 95% d'entreprises mono-établissements
- Nombre d'établissements en hausse de 5% depuis 2004 et de 15% depuis 2002

# Les établissements de l'audiovisuel - 2

- Effectif moyen des établissements de l'audiovisuel : 10 salariés
- Effectif médian : 2 salariés
- 5% ont plus de 37 salariés
- 25%, un salarié et moins

APET	Etablissement	%	Taille moyenne
221G	1059	11,3	4
921A	982	10,5	8
921B	1736	18,5	4
921C	1583	16,9	6
921D	908	9,7	14
921F	155	1,7	8
921G	201	2,1	8
921J	1096	11,7	9
922A	1001	10,7	12
922B	409	4,4	15
922D	106	1,1	164
922E	97	1	43
922F	48	0,5	67

# Les établissements de l'audiovisuel - 3

- 82% des établissements sont des sociétés commerciales
- (61% de SARL)
- 15% d'associations loi 1901 ou assimilés
- 99% d'établissements marchands
  
- 57% sont situés en Ile-de-France (5 342 établissements)
- 7% en Rhône Alpes
- 5% en Provence Alpes Côte d'Azur

# Les établissements de l'audiovisuel - 4

- La répartition régionale varie selon le secteur observé
- La part de l'Ile-de-France varie ainsi de 83% (production de films pour le cinéma) à 11% (activités de radio)
- Secteurs avec plus de 70% d'établissements en Ile-de-France : 221G, 921A, 921C, 921D, 921F, 921G, 922B
- Secteurs avec moins de 50% d'établissements en Ile-de-France : 921J, 922A, 922D, 922F

## 2 - les salariés de l'audiovisuel

16 mai 2008

Commission permanente sur l'emploi du CNPS  
Département des études, de la prospective et des statistiques

# Les salariés de l'audiovisuel - 1

- 243 884 salariés dans l'audiovisuel en 2005
- 58% d'hommes
- Seul le secteur de la distribution de film cinématographiques est majoritairement féminin (56%)
- A l'inverse, 69% des salariés de la prestation technique pour le cinéma et 67% de ceux de l'édition d'enregistrements sonores sont des hommes

# Les salariés de l'audiovisuel - 2

- Age moyen : 36 ans (25% ont moins de 27 ans, et 25% plus de 44 ans)
- Selon le secteur, l'âge moyen varie de 32 ans (projection de films cinématographiques) à 40 ans (édition de chaînes généralistes)
- 49% habitent en Ile-de-France, 7% en Rhône Alpes et 7% en PACA
- mais 57% d'entre eux travaillent en Ile-de-France, 7% en RA et 5% en PACA pour 71% des heures en Ile-de-France, 4% en RA et 3 en PACA

# Le travail des salariés de l'audiovisuel

16 mai 2008

Commission permanente sur l'emploi du CNPS  
Département des études, de la prospective et des statistiques

# Le travail des salariés de l'audiovisuel - 1

- 243 884 salariés
- ils représentent 643 160 postes dans les DADS, dont 573 757 postes hors postes de chômage (89%), et 396 623 postes (69%) dans le champ
- Hors chômage, en terme de période d'emploi, l'audiovisuel représente 63% de l'ensemble de leurs périodes (le spectacle vivant 22%)
- Mais en terme de nombre d'heures de travail, l'audiovisuel représente 76% du nombre total d'heures des salariés de l'audiovisuel (le spectacle vivant 5%)

# Le travail des salariés de l'audiovisuel - 2

	In audiovisuel	Out audiovisuel	
		Spectacle vivant	Autres
Postes	69%	12%	19%
Périodes	63%	22%	15%
Heures	76%	5%	19%

# Le travail des salariés de l'audiovisuel - 3

- On observe en moyenne, 1,6 poste par salarié, pour 2,5 périodes d'emploi (équivalent à un nombre de contrats)
- Chaque poste occupé représente en moyenne 371 heures de travail.
- Mais la moitié de ces postes ne représentent que 48 heures de travail

# Le travail des salariés de l'audiovisuel - 4

- 63,7% des postes dans l'audiovisuel sont considérés comme « annexes »
- Dans l'ensemble des postes des salariés du secteur privé, c'est le cas pour 23%.
- 8,5% des postes sont composés de plus de 2 périodes
- Dans l'ensemble des postes des salariés du privé, c'est le cas pour 0,2%

# Le travail des salariés de l'audiovisuel - 5

- Ils ont travaillé en moyenne 611 heures dans l'audiovisuel.
- Mais 50% d'entre eux ont travaillé moins de 179 heures.
- 25% d'entre eux moins de 19 heures et 25% plus de 1150 heures

Effectifs	nbre heures moyen	25%	Médiane	75%
243838	611	19	179	1153

# Le travail des salariés de l'audiovisuel - 6

- Selon le secteur, on observe de fortes différences :
- le temps de travail moyen varie de 232 heures pour les salariés du secteur de la production de films pour le cinéma à 1119 heures pour la distribution de bouquets de programmes de radio et de télévision
- 50% des salariés du premier secteur travaillent moins de 32 heures alors que 50% des salariés du deuxième secteur travaillent plus de 1 390 heures.

# Le travail des salariés de l'audiovisuel - 7

APET	effectif	Moyenne	25%	Médiane	75%
221G	15055	513	16	76	861
921A	50387	238	12	36	221
921B	37568	295	16	56	272
921C	61834	232	12	32	205
921D	30515	561	32	171	927
921F	1856	1119	243,5	1300	1820
921G	2609	1062	167	1136	1820
921J	15653	909	172	801	1783
922A	20704	940	66	840	1820
922B	21291	383	24	96	469
922D	33856	831	20	490	1820
922E	7861	791	76	468	1738
922F	4930	1147	280	1385,5	1820

16 mai 2008

Commission permanente sur l'emploi du CNPS  
Département des études, de la prospective et des statistiques

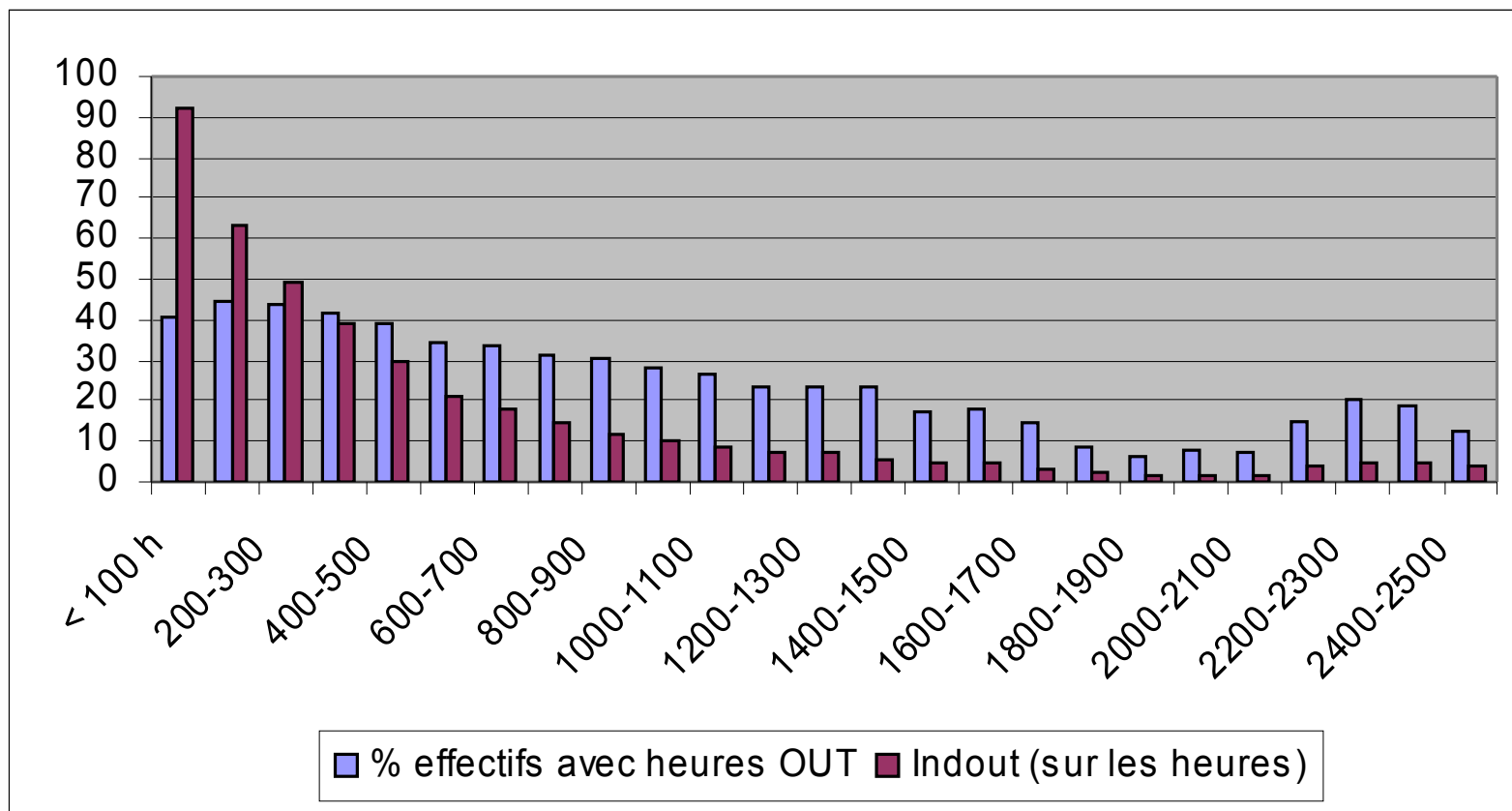
# Le travail des salariés de l'audiovisuel - 8

- Ils ont travaillé 5% de l'ensemble de leurs heures dans le spectacle vivant et 19% en dehors du champ du spectacle
- Ces heures ont été effectuées dans l'administration publique générale (8,4% des heures), travail temporaire (5,6%), activités hospitalières (3,3%), restauration de type traditionnel (3,1%), organisations associatives (3,1%), édition de revues et périodiques (2,8%), agence de presse (2,7%), édition de journaux (2%)

# Le travail des salariés de l'audiovisuel - 9

- Selon leur temps de travail, le pourcentage d'heures en dehors du champ varie de 4% à 92%, mais le pourcentage d'individus concernés de 7% à 45%
- - de 100 heures : 44% des effectifs, 90% des heures en dehors.
- de 400 à 500 heures : 38,8% des effectifs, 30% des heures en dehors
- de 900 à 1000 heures : 28% des effectifs, 10% des heures en dehors
- de 1800 à 1900 heures : 7% des effectifs, 2 % des heures en dehors
- de 2400 à 2500 heures : 12% des effectifs, 4% des heures en dehors

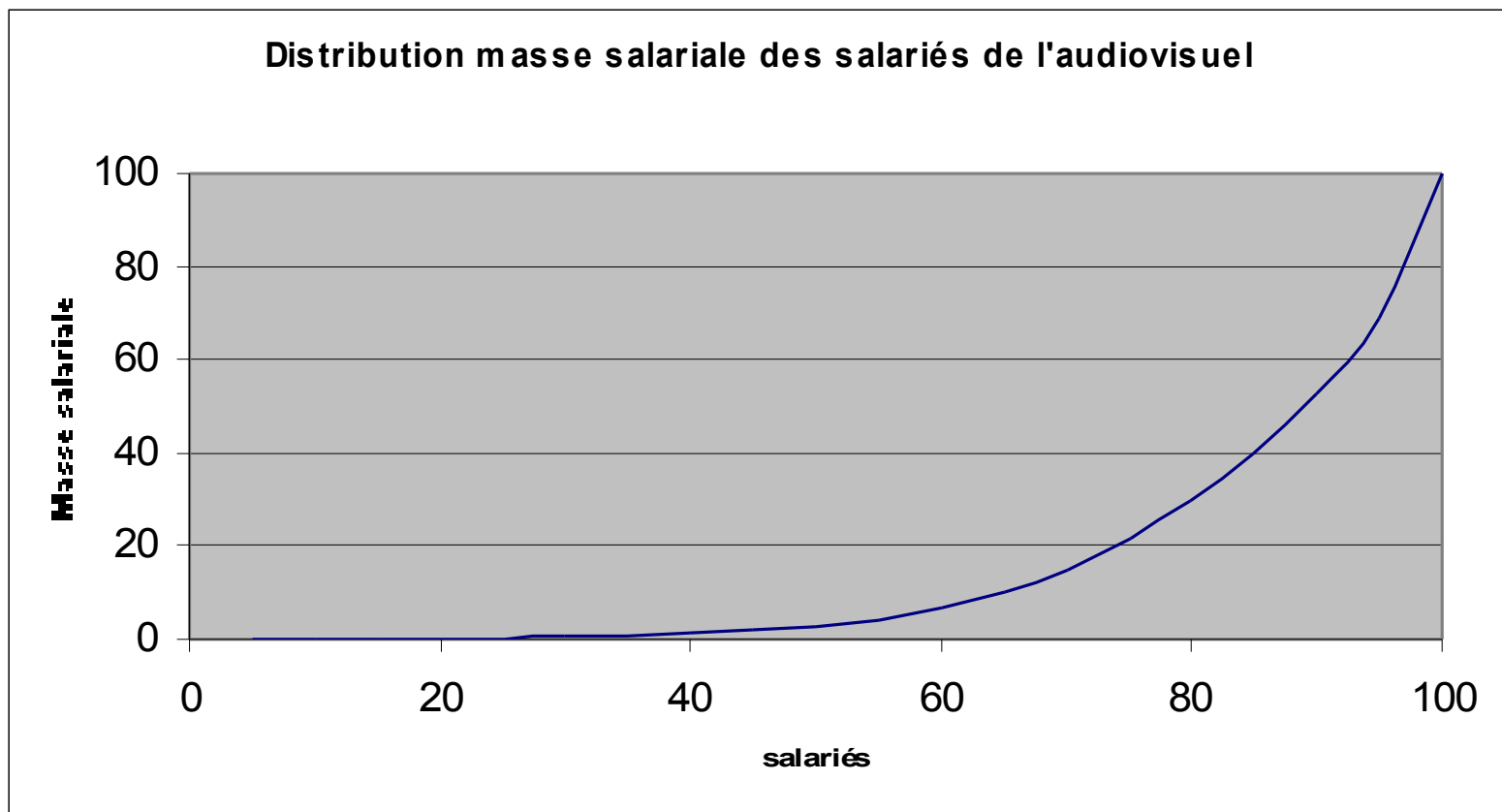
# Le travail des salariés de l'audiovisuel - 10



# Les revenus des salariés de l'audiovisuel-1

- Répartition de la masse salariale :
- Quelques secteurs représentent une part plus importante de la masse salariale que du nombre d'heures : production de films pour la télévision (8,1%, 9,8%), production de films pour le cinéma (9,8%, 11,7%), production de programmes pour la télévision (5,5%, 6,1%), édition de chaînes généralistes (19%, 22,3%)
- Un secteur représente une part beaucoup moins importante : la projection de films cinématographiques (9,7%, 5,6%)

# Les revenus des salariés de l'audiovisuel-2



16 mai 2008

Commission permanente sur l'emploi du CNPS  
Département des études, de la prospective et des statistiques

# Les revenus des salariés de l'audiovisuel - 3

- Les 25% qui gagnent le moins se partagent environ 2% de l'ensemble des revenus, les 10% qui gagnent le plus se partagent environ 50%.
- A titre de comparaison, sur l'ensemble des salariés du privé, c'est respectivement 5% et 32%.

# Les revenus des salariés de l'audiovisuel - 4

- Leurs revenus en dehors du champ de l'audiovisuel représentent en moyenne 16% de leur revenu total
- Pour 10% d'entre eux, cela représente 80% de leurs revenus

# Les indemnités chômage des salariés de l'audiovisuel

- Environ 20% des salariés de l'audiovisuel ont touché des indemnités chômage
- Cela représente en moyenne 13,6% de leur revenu, mais pour 75% d'entre eux, moins de 12,3% et pour 10%, 59% de leur revenu
- Pour ceux percevant effectivement du chômage, les indemnités représentent la moitié de leur revenu

# Description des salariés de l'audiovisuel selon une typologie en 5 postes

16 mai 2008

Commission permanente sur l'emploi du CNPS  
Département des études, de la prospective et des statistiques

# Définition de la typologie

- On a retenu une typologie en 5 postes :
  - Ceux qui ont travaillé moins de 100 heures dans le champ de l'audiovisuel, et moins d'heures en dehors
  - Ceux qui ont travaillé moins de 100 heures dans le champ de l'audiovisuel et plus d'heures en dehors
  - Ceux qui ont travaillé entre 100 et 500 heures
  - Ceux qui ont travaillé entre 500 et 1600 heures
  - ceux qui ont travaillé plus de 1600 heures

# Les 5 catégories – les effectifs

Nombre d'heures	Audiovisuel	%
Moins de 100 heures, et moins d'heures en dehors	67 480	27,8
Moins de 100 heures et plus d'heures en dehors	39 841	16,4
De 100 à 500 heures	43 057	17,7
De 500 à 1 600 heures	45 400	18,7
+ de 1 600 heures	47 059	19,4
Ensemble	242 837	100

# Description sociodémographique des 5 catégories

tr_typo	effectifs	Age moyen	Age médian	Homme	% Ile-de-France
1	67068	36,9	35	59,3	64,8
2	39836	34	32	61,7	54,8
3	43024	35,7	34	59,8	67,4
4	45384	35,8	34	57,7	66,8
5	47057	39,3	38	60,6	63,9



# Temps de travail des 5 catégories

tr_tipo	effectifs	Heures audio moyen	Heures audio médian	eff10	eff90	% individus out	Heures out moyen	Heures out médian	eff90
1	67480	25,6	13	4	66	5	1	0	0
2	39841	26	15	5	64	100	788,2	554	1820
3	43057	258,3	236	120	441	43	233,3	0	808
4	45400	951,4	907	564	1438	28	112,2	0	320
5	47059	1881,5	1820	1758	2028	8	37,8	0	0

16 mai 2008

Commission permanente sur l'emploi du CNPS  
Département des études, de la prospective et des statistiques

# Multiactivité des 5 catégories - 1

tr_typo	effectifs	Nombre d'établissements audiovisuel moyen	Nombre d'établissements audiovisuel médian	eff90	Nombre de période audiovisuel moyen	Nombre de périodes audiovisuel médian	eff90
1	67480	1,2	1	1	1,3	1	2
2	39841	2,2	2	4	2,8	2	5
3	43057	2,4	1	5	3,9	2	9
4	45400	2,7	1	6	5,6	2	14
5	47059	1,3	1	2	1,8	1	2

# Multiactivité des 5 catégories - 2

tr_typo	effectifs	Nombre d'établissements moyen	Nombre d'établissements médian	eff90	Nombre de période moyen	Nombre de période médian	eff90
1	67480	1,2	1	2	1,3	1	2
2	39841	3,9	3	7	7,1	4	17
3	43057	3,1	2	7	5,4	2	14
4	45400	3	2	7	6,1	2	16
5	47059	1,4	1	2	1,9	1	2

# Deuxième partie

## Le secteur du spectacle vivant

16 mai 2008

Commission permanente sur l'emploi du CNPS  
Département des études, de la prospective et des statistiques

# 1 - les établissements du spectacle vivant

16 mai 2008

Commission permanente sur l'emploi du CNPS  
Département des études, de la prospective et des statistiques

# Les établissements du spectacle vivant - 1

- 22 840 établissements du spectacle vivant en 2005 appartenant à 22 391 entreprises
- 99% d 'entreprises mono-établissements
- Nombre d 'établissements en hausse de 7% depuis 2004 et de 14% depuis 2002

# Les établissements du spectacle vivant - 2

- Effectif moyen des établissements du spectacle vivant : 4 salariés
- Effectif médian : 1 salariés
- 5% ont plus de 13 salariés
- 50%, un salarié et moins

APET	Etablissements	%	Taille moyenne
923A	16656	72,9	3
923B	3177	13,9	5
923D	1970	8,6	8
923K	1037	4,5	3

# Les établissements du spectacle vivant - 3

- 76% des établissements sont des groupements de droit privé (associations)
- 16% des sociétés commerciales
- 6% de personnes physiques
- 79% d 'établissements marchands
  
- 27% sont situés en Ile-de-France (6 052 établissements)
- 10% en Rhône Alpes
- 8% en Provence Alpes Côte dAzur
- 6% en Aquitaine, Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon

# Les établissements du spectacle vivant - 4

- La répartition régionale varie selon le secteur observé
- La part de l'Ile-de-France varie ainsi de 31% (services annexes aux spectacles) à 16% (activités diverses du spectacle)
- Activités artistiques : 27%
- Gestion de salles de spectacle : 17%

## 2 - les salariés du spectacle vivant

16 mai 2008

Commission permanente sur l'emploi du CNPS  
Département des études, de la prospective et des statistiques

# Les salariés du spectacle vivant - 1

- 283 088 salariés dans le spectacle vivant en 2005
- 58% d'hommes
- Seul le secteur de la gestion de salles de spectacle est majoritairement féminin (54%)
- A l'inverse, 66% des salariés des services annexes aux spectacles et 61% de ceux des activités diverses du spectacle

# Les salariés du spectacle vivant - 2

- Age moyen de 36 ans (25% ont moins de 26 ans, et 25% plus de 43 ans)
- Selon le secteur, l'âge moyen varie de 34 ans (923D) à 37 ans (923A)
- 35% habitent en Ile-de-France, 10% en Rhône Alpes et 8% en PACA
- mais 27% d'entre eux travaillent en Ile-de-France, 10% en RA et 8% en PACA pour 40% des heures de travail en Ile-de-France, 9% en RA et 8% en PACA

# Le travail des salariés du spectacle vivant

16 mai 2008

Commission permanente sur l'emploi du CNPS  
Département des études, de la prospective et des statistiques

# Le travail des salariés du spectacle vivant - 1

- 283 088 salariés
- ils représentent 777 949 postes dans les DADS, dont 691 895 postes hors postes de chômage (89%), et 420 653 postes (54%) dans le champ
- Hors chômage, en terme de périodes d'emploi, le spectacle vivant représente 72% de l'ensemble de leurs périodes (l'audiovisuel 8%)
- Mais en terme de nombre d'heures de travail, le spectacle vivant représente 62% du nombre d'heure total des salariés du spectacle vivant (l'audiovisuel 4%)

16 mai 2008

Commission permanente sur l'emploi du CNPS  
Département des études, de la prospective et des statistiques

# Le travail des salariés du spectacle vivant - 2

	In spectacle vivant	Out spectacle vivant	
		Auduisuel	Autres
Postes	61%	11%	28%
Périodes	72%	8%	20%
Heures	62%	4%	33%

# Le travail des salariés du spectacle vivant - 3

- On observe en moyenne, 1,5 poste par salarié, pour 3,6 périodes d'emploi
- Chaque poste occupé représente en moyenne 232 heures de travail.
- Mais la moitié de ces postes ne représente que 40 heures de travail

# Le travail des salariés du spectacle vivant - 4

- 67,9% des postes dans le spectacle vivant sont considérés comme « annexes »
- Dans l'ensemble des postes des salariés du secteur privé, c'est le cas pour 23%.
- 11,8% des postes sont composés de plus de 2 périodes
- Dans l'ensemble des postes des salariés du privé, c'est le cas pour 0,2%

# Le travail des salariés du spectacle vivant - 5

- Ils ont travaillé en moyenne 398 heures dans le spectacle vivant.
- Mais 50% d'entre eux ont travaillé moins de 120 heures.
- 25% d'entre eux moins de 26 heures et 25% plus de 528 heures

Effectifs	nbre heures moyen	25%	Médiane	75%
283088	398	26	120	528

# Le travail des salariés du spectacle vivant - 6

- Selon le secteur, on observe de fortes différences :

APET	effectifs	Moyenne	Médiane	25%	Médiane	75%	90%
923A	178168	369	115	25	115	476	1213
923B	73758	286	60	16	60	271	936
923D	57584	385	95	25	95	418	1614
923K	11272	305	90	24	90	370	927

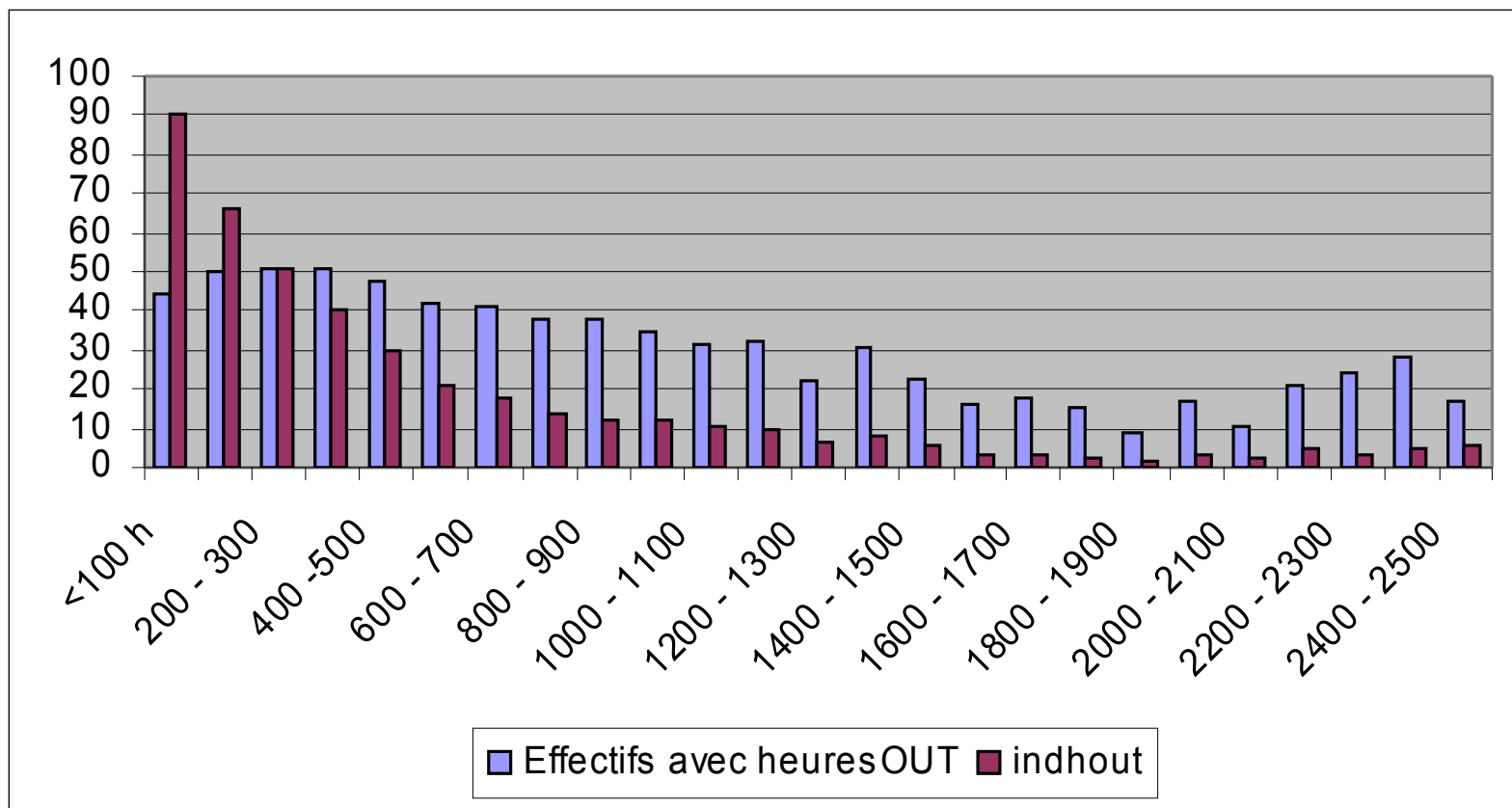
# Le travail des salariés du spectacle vivant - 7

- Ils ont travaillé 5% de l'ensemble de leurs heures dans l'audiovisuel et 33% en dehors du champ du spectacle
- Ces heures ont été effectuées dans l'administration publique générale (23,5% des heures), organisations associatives (7,6%), travail temporaire (5,3%), autres enseignements (3,1%), restauration de type traditionnel (2,7%), activités hospitalières (2,4%)

# Le travail des salariés du spectacle vivant - 8

- Selon leur temps de travail, le pourcentage d'heures en dehors du champ varie de 13% à 92%, mais le pourcentage d'individus concernés de 51% à 9%
- - de 100 heures : 40% des effectifs, 92% des heures en dehors.
- de 300 à 400 heures : 51% des effectifs, 40% des heures en dehors
- de 900 à 1000 heures : 35% des effectifs, 12% des heures en dehors
- de 1800 à 1900 heures : 9% des effectifs, 2 % des heures en dehors
- de 2400 à 2500 heures : 17% des effectifs, 6% des heures en dehors

# Le travail des salariés du spectacle vivant - 9



16 mai 2008

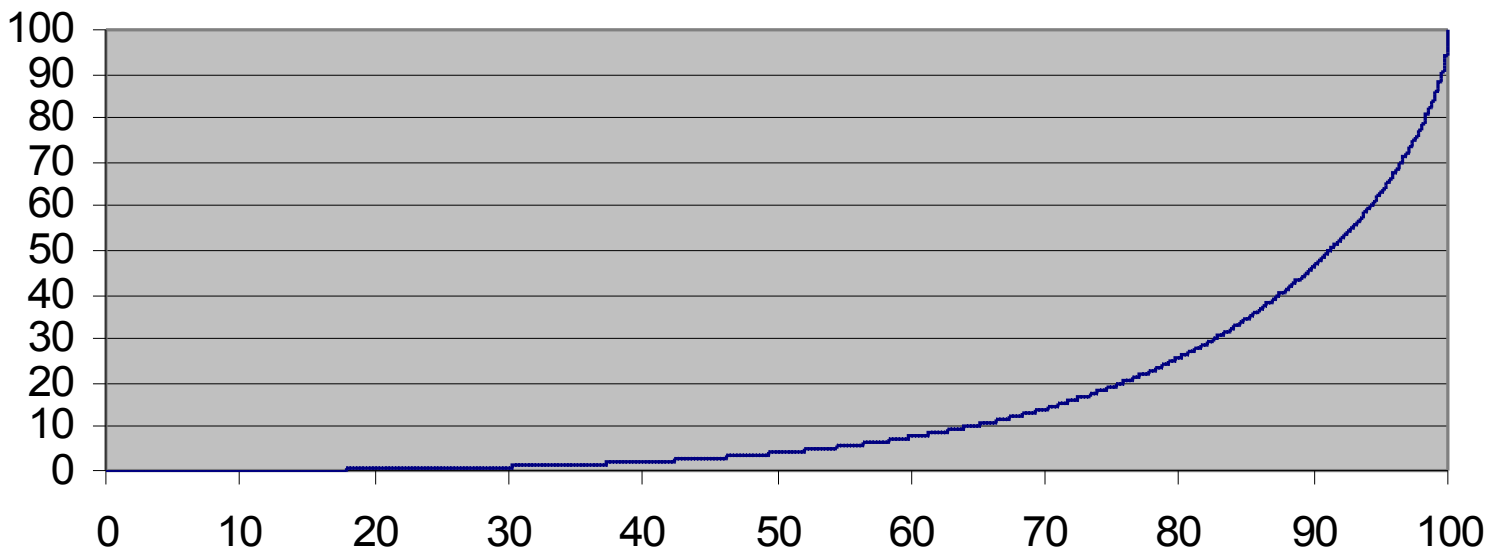
Commission permanente sur l'emploi du CNPS  
Département des études, de la prospective et des statistiques

# Les revenus des salariés du spectacle vivant-1

	Répartition des heures	Répartition de la masse salariale
923A	58,5	60
923B	18,8	21,4
923D	19,7	16,3
923K	3,1	2,3
Spectacle vivant	100	100

# Les revenus des salariés du spectacle vivant - 2

Distribution du revenu des salariés du spectacle vivant



16 mai 2008

Commission permanente sur l'emploi du CNPS  
Département des études, de la prospective et des statistiques

# Les revenus des salariés du spectacle vivant - 3

- Les 25% qui gagnent le moins se partagent environ 1% de l'ensemble des revenus, les 10% qui gagnent le plus se partagent environ 52%.
- A titre de comparaison, sur l'ensemble des salariés du privé, c'est respectivement 5% et 32%.

# Les revenus des salariés du spectacle vivant - 4

- Leurs revenus en dehors du champ du spectacle vivant représentent en moyenne 21% de leur revenu total
- Pour 10% d'entre eux, cela représente 90% de leur revenu

# Les indemnités chômage des salariés du spectacle vivant

- Environ 19% des salariés du spectacle vivant ont touché des indemnités chômage
- Cela représente en moyenne 16,3% de leur revenu, mais pour 25% d'entre eux, 26% et plus de leur revenu et pour 10% d'entre eux, 67% et plus de leur revenu
- Pour ceux percevant effectivement des indemnités chômage, ces indemnités représentent 56% de leur revenu en moyenne

# Description des salariés de l'audiovisuel selon une typologie en 5 postes

16 mai 2008

Commission permanente sur l'emploi du CNPS  
Département des études, de la prospective et des statistiques

# Définition de la typologie

- On a retenu une typologie en 5 postes :
  - Ceux qui ont travaillé moins de 100 heures dans le champ du spectacle vivant, et moins d'heures en dehors
  - Ceux qui ont travaillé moins de 100 heures dans le champ du spectacle vivant et plus d'heures en dehors
  - Ceux qui ont travaillé entre 100 et 500 heures
  - Ceux qui ont travaillé entre 500 et 1600 heures
  - ceux qui ont travaillé plus de 1600 heures

# Les 5 catégories – les effectifs

tr_typo	Spectacle vivant	%
Moins de 100 heures, et moins d'heures en dehors	81061	28,6
Moins de 100 heures et plus d'heures en dehors	52917	18,7
De 100 à 500 heures	75381	26,6
De 500 à 1 600 heures	49292	17,4
+ de 1 600 heures	24437	8,6

# Description sociodémographique des 5 catégories

tr_typo	Spectacle vivant	Age moyen	Age médian	Homme	% Ile-de-France
Moins de 100 heures, et moins d'heures en dehors	81061	34,7	33	59,8	31,6
Moins de 100 heures et plus d'heures en dehors	52917	32,6	30	57,8	32,7
De 100 à 500 heures	75381	35,8	34	56,7	36,2
De 500 à 1 600 heures	49292	37,9	37	56,7	38,1
+ de 1 600 heures	24437	39,4	38	54,8	41,7

16 mai 2008

Commission permanente sur l'emploi du CNPS  
Département des études, de la prospective et des statistiques

# Temps de travail des 5 catégories

tr_typo	Nombre d'heure SV moyen	Nombre d'heure SV médian	eff10	eff90	% individus out SV	Nombre d'heures en dehors de SV moyen	Nombre d'heures en dehors de SV médian	eff90
Moins de 100 heures, et moins d'heures en dehors	34	24	8	78	8	2	0	0
Moins de 100 heures et plus d'heures en dehors	33	24	7	74	100	787	545	1826
De 100 à 500 heures	252	226	120	434	50	256	0	914
De 500 à 1 600 heures	868	776	544	1365	36	123	0	364
+ de 1 600 heures	1861	1820	1746	2028	11	46	0	8

16 mai 2008

Commission permanente sur l'emploi du CNPS  
Département des études, de la prospective et des statistiques

# Multiactivité des 5 catégories - 1

tr_typo	effectifs	Nombre d'étab. spectacle vivant moyen	Nombre d'étab. spectacle vivant médian	eff90	Nombre de périodes spectacle vivant moyen	Nombre de périodes spectacle vivant médian	eff90
1	81230	1,2	1	2	1,6	1	3
2	52708	2,5	2	5	4,9	2	11
3	75200	2,4	2	5	6	2	16
4	49120	2,5	2	6	9,8	2	31
5	24350	1,3	1	2	1,9	1	2

# Multiactivité des 5 catégories - 2

tr_typo	Nombre d'étab. moyen	Nombre d'étab. médian	eff90	Nombre de périodes moyen	Nombre de périodes médian	eff90
Moins de 100 heures, et moins d'heures en dehors	1,2	1	2	1,5	1	3
Moins de 100 heures et plus d'heures en dehors	3,8	3	6	5,6	4	11
De 100 à 500 heures	3,0	2	6	6,3	3	16
De 500 à 1 600 heures	2,8	2	6	9,9	3	31
+ de 1 600 heures	1,3	1	2	1,9	1	3

16 mai 2008

Commission permanente sur l'emploi du CNPS  
Département des études, de la prospective et des statistiques

# CONCLUSION

16 mai 2008

Commission permanente sur l'emploi du CNPS  
Département des études, de la prospective et des statistiques

# Conclusion - 1

- Les salariés de l'audiovisuel et ceux du spectacle vivant ont des caractéristiques sociodémographiques proches :
- environ 58% d'hommes, âge moyen autour de 34 ans
- Une exception pour la région d'habitation où la proportion de francilien est bien plus importante dans le secteur de l'audiovisuel (78%) que dans celui du spectacle vivant (35%)

# Conclusion - 2

- Forte différence sur le temps de travail
- En moyenne, 611 heures pour le secteur de l'audiovisuel et 397 pour celui du spectacle vivant
- mais, point commun : faible temps de travail médian : 179 heures pour l'audiovisuel, 120 heures pour le spectacle vivant
- Cependant, la part de ceux ayant travaillé plus de 1600 heures est beaucoup plus importante parmi les salariés de l'audiovisuel : 19,4% contre 8,6%

# Conclusion - 3

- En ce qui concerne la propension à travailler en dehors du champ, on observe le même phénomène de courbe en u : plus les individus travaillent dans leur secteur moins ils ont tendance à travailler à l'extérieur. Mais, sur ceux qui travaillent plus de 2000 heures dans leur secteur, cette propension augmente un peu
- Toutefois, plus les individus travaillent dans leur secteur, moins le nombre d'heures en dehors est élevé
- Mais ce nombre d'heures en dehors du champ est bien plus important pour les salariés du spectacle vivant : 38% contre 25%

## Conclusion - 4

- On observe une très forte concentration des revenus dans les deux secteurs
- Enfin, autour de 20% des individus de chaque secteur ont perçu des indemnités chômage, qui représentent entre 13 et 16% de leur revenu, en moyenne.